

Tours, jeudi 15 décembre 2011

Le Président de l'Université

à

Madame le Recteur de l'Académie
Orléans-Tours

Budget 2012

Le projet de budget 2012 de l'établissement fait apparaître des déficits de fonctionnement et des insuffisances d'autofinancement sur le budget du SAIC.

Conformément à l'article 9 du décret n°2008-618 du 27 juin 2008 et pour équilibrer ce budget pour leur seule section de fonctionnement, je sollicite, préalablement au vote par mon Conseil d'Administration, l'autorisation d'effectuer un prélèvement sur le fonds de roulement pour :

-le budget du SAIC de 515 956,23€

Le prélèvement total sur fonds de roulement est de 7 957 84,89€ pour financer des opérations en investissement.

	BP	DBM1	total
Budget Principal	+2 568 523,46		+2 568 523,46
SAIC	-515 956,23		-515 956,23
Fondation	-	-	-
	+2 052 567,23		+2 052 567,23

Le Président de l'Université,

Loïc Vaillant

Loïc VAILLANT